

PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

Événement : 32^e réunion du conseil d'administration de la FRA

Date : 12-13 Décembre 2019

Place : Vienne

Statut : Version Finale

Participants :

Membres/suppléants : Filippo di Robilant (IT, vice-président), Jacqueline Biesheuvel-Vermeijden (NL), Maria Bergström (supp. SE), Pierre Calmes (LU), Rainer Hofmann (CoE), Krassimir Kanev (BG), Elizbieta Karska (PL, 12/12), Peter Kostelka (AT), Julie Lejeune (BE, 13/12), Daniel Ludet (FR), Sunniva McDonagh (IE alternate), Mārtiņš Pāparinskis (LV), Kertti Pilvik (EE), Lawrence Quintano (MT), Alejandro Saiz Arnaiz (ES), Heiko Sauer (DE), Harald Scheu (CZ), Louise Halleskov Storgaard (DK), Verica Trstenjak (SI), Regina Valutyte (alternate LT), Pavol Žilinčík (SK)

Directeur : Michael O'Flaherty

Représentants COM : Barbara Nolan (JUST), Nathalie Stockwell (JUST)

Services opérationnels : Andreas Accardo (Chef d'unité Coopération institutionnelle et réseaux), Elena Balzarini (Coopération institutionnelle et réseaux), Ioannis Dimitrakopoulos (Conseiller Scientifique), Joanna Goodey (Chef d'unité Recherche et données), Jonas Grimheden (Coopération institutionnelle et réseaux), Francesco Saverio Liguori (Services administratifs), Constantinos Manolopoulos (Chef d'unité Services administratifs), Ann-Charlotte Nygard (Chef d'unité Assistance technique et renforcement des capacités), Miltos Pavlou (Recherche et données), Nicole Romain (Chef d'unité Communications et événements), Friso Roscam Abbing (Conseiller en Communication), Gabriel Toggenburg (Coopération institutionnelle et réseaux)

Membres excusés : Sirpa Rautio (FI, présidente), Elisavet Symeonidou-Kastanidou (EL), Patrícia Fragoso Martins (supp. PT), Marton Sulyok (supp. HU), Eliza Savvidou (CY), Uranija Pirovska (supp. OBS MK)

Observateurs/Invités : Sasa Gajn (RS), Christos Giakoumopoulos (CoE), Tatiana Termacic (CoE), Frode Fjeldavli (Subventions de l'EEE et de la Norvège), Sheena Keller (Subventions de l'EEE et de la Norvège)

PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

Table des matières :

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts....	3
2	Adoption du projet de procès-verbal de la 31 ^e réunion du CA	3
3	Rapport des 53 ^e et 54 ^e réunions du bureau exécutif et sur les activités du vice-président – Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	3
4	Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux	4
5	Durée du mandat du Conseil d'administration et mandat du Bureau exécutif.....	4
6	Échange de vues avec le Conseil d'Europe et la coopération entre l'Agence et le CdE ...	5
7	Questions financières	5
8	a) Virement budgétaire 2019_02 et modification du Document de Programmation 2019–2021	5
	b) Amendement du Budget 2019_01	5
9	Séance à huis clos I	5
10	a) Document de Programmation 2020 – 2022	6
	b) État des recettes et des dépenses 2020	6
11	a) Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2021	6
	b) Document de programmation 2021-2023.....	6
12	a) Document de Travail des Services de la Commission (DTS) sur l'analyse des recommandations de la Commission suivant la deuxième évaluation externe de l'Agence	6
	b) Suivi de l'évaluation externe de l'Agence (Plan d'Action Interne)	6
13	Mise à jour sur l'application de l'accord avec le programme des Subventions de l'EEE et de la Norvège	7
14	Séance à huis close II	7
15	Présentation des nouveaux produits FRA :	7
	a) European Union Fundamental Rights Information System (EFRIS)	7
16	Divers	8

1 Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions :

- 1.1 La réunion est présidée par le Vice-Président du Conseil d'Administration, Filippo di Robilant, en l'absence de la Présidente.
- 1.2 Aucun nouveau conflit d'intérêt n'est signalé. Le Vice-Président rappelle aux membres et aux membres suppléants l'importance de soumettre leurs déclarations d'intérêts sur une base annuelle et demande aux membres titulaires de rappeler cette obligation à leurs suppléants.
- 1.3 Le projet d'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes: le point 14 est avancé et une intervention de la présidente du comité AREDIT est rajoutée au point 16.

Décision : A. Le projet d'ordre du jour est adopté.

2 Adoption du projet de procès-verbal de la 31^e réunion du CA

Principales conclusions :

- 2.1 Le projet de procès-verbal de la 31^e réunion du CA est adopté, ainsi que les commentaires fournis par écrit.

Décision : B. Le projet de procès-verbal de la 31^e réunion du CA est adopté.

3 Rapport des 53^e et 54^e réunions du bureau exécutif et sur les activités du vice-président – Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions :

- 3.1 Le Vice-Président rend compte des 53^e et 54^e réunions du bureau exécutif. Il informe le Conseil d'Administration de l'adoption de deux Modalités d'Exécution durant la 53^e réunion du bureau exécutif et d'une Modalité d'Exécution durant la 54^e réunion du bureau exécutif, respectivement.
- 3.2 Le Directeur fait le point sur les activités opérationnelles de l'Agence depuis la dernière réunion du CA. Il présente le rapport du Directeur ainsi que les principaux résultats et l'état d'avancement des travaux dans les cinq programmes de l'Agence. Le rapport du Directeur est bien accueilli par le Conseil d'Administration et plusieurs membres du CA expriment leur appréciation pour la qualité du travail des services.

4 Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux

Principales conclusions :

- 4.1 La Commission fait état de son travail et informe sur le succès de la conférence sur la Charte des Droits Fondamentaux qui eut lieu à Bruxelles le 12 Novembre ; elle exprime son appréciation pour la coopération de la FRA et de la Présidence Finlandaise. Les conclusions de la conférence sont distribuées aux membres du CA.
- 4.2 Le Conseil est informé que le Conseil d'Association a accordé que l'Albanie obtienne le statut d'observateur auprès de la FRA à compter du 1 janvier 2020. L'accord entrera en vigueur une fois un observateur du CA ai été nommé par l'Albanie.
- 4.3 La Commission informe le Conseil sur ses activités en lien avec les droits de l'enfant, l'antisémitisme et la haine antimusulmane. De plus, le Conseil est informé que les dossiers prioritaires pour l'Unité Politiques des Droits Fondamentaux de DG JUST seront : la stratégie sur la Charte ; la stratégie sur les droits de l'enfant ; et l'intelligence artificielle.

5 Durée du mandat du Conseil d'administration et mandat du Bureau exécutif

Principales conclusions :

- 5.1 Le CA reçoit un aperçu des durées de mandate des membres ainsi que des informations actualisées sur les récents changements de mandats et nouvelles nominations.
- 5.2 Les Services informent le Conseil de la fin imminente des mandats de la Présidente (Sirpa Rautio), du Vice-Président (Filippo di Robilant) et de 2 membres du Bureau Exécutif non désignés *ex officio* (Lawrence Quintano et Verica Trstenjak).
- 5.3 Les Services proposent deux alternatives au Conseil : a) renouveler le mandat de la Présidente, du Vice-Président et des deux membres du Bureau Exécutif non désignés *ex officio* b) d'immédiatement tenir des élections.
- 5.4 Le Conseil décide de renouveler le mandat de la Présidente, du Vice-Président et des deux membres du Bureau Exécutif non désignés *ex officio*. Le mandat de la Présidente, du Vice-Président et du membre du BE Lawrence Quintano se poursuivra jusqu'à la fin de leurs mandats (juillet 2020).
- 5.5 L'élection des nouveaux Président, vice-Président et d'un membre du BE aura lieu durant la 33^e réunion du Conseil d'Administration en mai 2020.

Décision :	C. La présidence de Sirpa Rautio est renouvelée.
Décision :	D. La vice-présidence de Filippo di Robilant est renouvelée.
Décision :	E. Le mandat de membre du Bureau Exécutif non désigné <i>ex officio</i> de Lawrence Quintano est renouvelé.
Décision :	F. Le mandat de membre du Bureau Exécutif non désigné <i>ex officio</i> de Verica Trstenjak est renouvelé.

6 Échange de vues avec le Conseil d'Europe et la coopération entre l'Agence et le CdE

Principales conclusions :

- 6.1 Le Directeur exprime sa forte appréciation pour l'étroite coopération entre la FRA et le Conseil de l'Europe (CdE) et toutes ses entités. Il fait rapport de la première réunion de gestion entre la FRA et le CdE en octobre, qui a consolidé la coopération davantage.
- 6.2 Christos Giakoumopoulos, Directeur Général des Droits de l'Homme et État de Droit du Conseil de l'Europe, souligne la coopération complémentaire avec la FRA dans plusieurs domaines et donne plusieurs exemples concrets de coopération entre le CdE et la FRA, tirés du rapport 2019 sur la coopération entre la FRA et le CdE.

7 Questions financières

Principales conclusions :

- 7.1 Le Conseil d'Administration reçoit un rapport sur les questions financières de la part du nouveau Président élu du Comité Budgétaire, Peter Kostelka. Il les informe de la discussion qui eut lieu la journée précédente pendant la 25^e réunion du Comité Budgétaire.

8 a) Virement budgétaire 2019_02 et modification du Document de Programmation 2019–2021

b) Amendement du Budget 2019_01

Principales conclusions :

- 8.1 Les Services présentent le virement budgétaire 2019_02 et la deuxième modification du Document de Programmation 2019-2021, que le Conseil d'Administration adopte.
- 8.2 Les Services présentent la proposition de budget rectificatif 2019_01, que le Conseil d'Administration adopte.

Décision :

- G. Le Conseil d'Administration adopte le virement budgétaire 2019_02 et la deuxième modification du Document de Programmation 2019-2021.
- H. Le Conseil d'Administration adopte la proposition de budget rectificatif 2019_01.

9 Séance à huis clos I

Principales conclusions :

- 9.1 Les membres du Conseil d'Administration se penchent sur des questions confidentielles.

10 a) Document de Programmation 2020 – 2022 b) État des recettes et des dépenses 2020

Principales conclusions :	
10.1	Le Conseil d'Administration examine et adopte la version finale du Document de Programmation 2020-2022.
10.2	Le Conseil d'Administration adopte l'état des recettes et dépenses pour 2020.
Décision :	A. Le Conseil d'Administration adopte la version finale du Document de Programmation 2020-2022. B. Le Conseil d'Administration adopte l'état des recettes et dépenses pour 2020.

11 a) Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2021 b) Document de programmation 2021-2023

Principales conclusions :	
11.1	Le Conseil d'Administration examine et adopte le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2021 et appuie le projet de Document de programmation 2021-2023 (avec l'abstention de la Commission).
Décision :	C. Le Conseil d'Administration adopte le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2021 et appuie le projet de Document de programmation 2021-2023.

12 a) Document de Travail des Services de la Commission (DTS) sur l'analyse des recommandations de la Commission suivant la deuxième évaluation externe de l'Agence b) Suivi de l'évaluation externe de l'Agence (Plan d'Action Interne)

Principales conclusions :	
---------------------------	--

- 12.1 La Commission présente au Conseil l'analyse par ses services des recommandations qui lui ont été faites par l'évaluateur et le Conseil à la suite de la deuxième évaluation de l'Agence. La Commission précise que l'analyse est non contraignante pour la nouvelle Commission et informe sur les prochaines étapes, dont le besoin de proposer une nouvelle MAF en 2021 au cas où la révision technique du Règlement Fondateur de la FRA n'a pas lieu.
- 12.2 Les Services présentent au Conseil d'Administration le plan d'action interne suivant l'évaluation, et précisent les détails des actions pleinement mises en œuvres ainsi que le statut de celles toujours en cours.

13 Mise à jour sur l'application de l'accord avec le programme des Subventions de l'EEE et de la Norvège

Principales conclusions :

- 13.1 Le Directeur informe le Conseil de la coopération de la FRA avec l'EEE et la Norvège sur divers programmes et projets ainsi qu'une coopération sur des événements de la Présidence et le Forum des Droits Fondamentaux. Il exprime son appréciation pour l'excellente coopération et le soutien de l'EEE.
- 13.2 Frode Fjeldavli et Sheena Keller, les observateurs de Subventions de l'EEE et la Norvège, offrent un aperçu du programme de l'EEE et de la Norvège, ses objectifs et projets visant à réduire les disparités sociales dans 15 États Membres de l'UE, ainsi que sur l'état de sa coopération avec l'Agence.

14 Séance à huis close II

Principales conclusions :

- 14.1 Les membres du Conseil d'Administration se penchent sur des questions confidentielles.

15 Présentation des nouveaux produits FRA :

a) European Union Fundamental Rights Information System (EFRIS)

b) Sondage LGBTI

Principales conclusions :

- 15.1 Le travail de la FRA sur le portail européen d'information sur les droits de l'homme (European Union Fundamental Rights Information System, EFRIS) est présenté au Conseil d'Administration. Le CA exprime son intérêt et appréciation pour l'état actuel et les développements prévus d'EFRIS.
- 15.2 Les Services donnent un aperçu détaillé des résultats de la seconde vague de son sondage UE-LGBTI, qui recueille des données sur les développements dans les cadres légaux et politiques au niveau européen et national pour protéger les droits

PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (LGBTI). Le Conseil d'Administration apprécie la qualité des résultats et tient une discussion animée avec les Services.

16 Divers

Principales conclusions :

- 16.1 La Présidente du groupe de travail AREDIT, Julie Lejeune, rapporte la discussion qui eut lieu pendant la 16^e réunion d'AREDIT du 11 décembre 2019 sur la section thématique du FRR 2020. Elle informe le Conseil que le travail sur les produits livrables 'fiches pays' progresse et pourraient être publiées en tant que produit FRANET, plutôt que d'accompagner le FRR.
- 16.2 Le Directeur informe le Conseil de la publication indépendante du livre « Le droit des droits de l'homme et les politiques fondées sur des preuves. L'impact de l'Agence des Droits Fondamentaux ("Human rights law and evidence-based policy. The impact of the EU Fundamental Rights Agency"), édité par R. Byrne et H. Entzinger, anciens membres du Comité Scientifique de la FRA.
- 16.3 Les Services présentent une vidéo sur la Charte qui sera disséminée en courts clips sur les réseaux sociaux dans le contexte des activités de communication de la FRA.

Date de la prochaine réunion: 14-15 Mai 2020

Approuvé le :	9 juin 2020
Par la présidente :	